LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928.

Vol. 21 No. 02 Edmonton, vendredi le 9 janvier 1987 12 pages 0.50

Voyez notre rétrospective 1986 en page 2.

1987 débute dans l'attente de deux décisions juridiques majeures



Deux ministres du cabinet Getty qui auront à réagir rapidement aux décisions en appel dans les cas Bugnet et Paquette. En médaillon en haut, la ministre albertaine de l'Éducation Mme Nancy Betkowski. À gauche, le Procureur général de l'Alberta M. James D. Horsman.

YVES LAVERTU

EDMONTON - Deux décisions juridiques mettant aux prises des francophones avec le Gouvernement de l'Alberta sont attendues cette année.

Un certain dénouement sur la question du droit des francophones au contrôle de leurs écoles pourrait ainsi survenir à tout moment. Cette question avait été portée devant les tribunaux de la Cour d'appel de l'Alberta par l'Association Georges-et-Julia Bugnet en septembre dernier. Depuis, on attend toujours la décision des juges McClung, Moir et Kerans à ce sujet.

Déjà cependant, différents organismes et institutions attendent avec impatience ce jugement afin de s'ajuster dans leurs démarches à la lumière de la décision Bugnet.

Autre décision attendue, celle concernant le droit pour un inculpé à subir un procès en français en Alberta.

Suite aux décisions Sinclair, permettant dans le cas Paquette, la tenue d'un procès avec juge et jury bilingues, la Province de l'Alberta avait fait appel de ces jugements. Depuis le début du mois de novembre, date des journées de plaidoiries en Cour d'appel, on attend la décision.

Outre le principal intéressé M. Luc Paquette, cette décision est attendue fébrilement aussi par d'autres individus. Notons seulement le cas de M. Henri Vinetti.

Le 8 octobre à la Cour du Banc de la Reine à Edmonton, celui-ci présentait une requête afin d'obtenir son procès en français. La demande spéciale était présentée sans avocat le jour même où Vinetti devait comparaître pour répondre à une accusation de possession illégale de voiture.

Le juge E.P. MacCallum qui a entendu sa requête devait

Voir Décisions en page 8

1986: Une chronologie événementielle

YVES LAVERTU

Voici quelques points de repère qui ont ponctué au niveau politique juridique et scolaire l'année 1986 dans la francophonie albertaine.

Janvier: Les parents de la région de St-Paul reçoivent une lettre de la commission scolaire confirmant qu'il y aura ouverture pour septembre 1986 de classes francophones de la maternelle à la sixième année.

Janvier: Dans une lettre aux média, la commission scolaire de Falher évoque l'idée de transformer l'école Routhier en école française.

8 janvier: Le juge Tevye Miller de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta à Edmonton permet la tenue du premier procès à utiliser le français comme langue de communication dans la province pour le 6 octobre de la même année.

18 janvier: Un comité d'étude est mis sur pied pour examiner la possibilité de la création d'une fédération albertaine de parents francophones.

28 janvier: Création d'un comité de parents à Rivière-la-Paix réclamant la création d'une école régionale catholique et française dans la région.

12 février: Le juge William Sinclair de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta déclare que les francophones de l'Alberta ont droit d'être entendus dans leur langue lors d'un procès par jury.

Mars: L'Association canadienne-française de l'Alberta envoie un mémoire aux évêques de l'Alberta leur signalant son inquiétude quant au rôle des paroisses comme facteurs d'assimilation de la communauté franco-albertaine.

17 mars: Le projet d'établissement d'une école française à St-Paul est mis au rancart.

20 mars: Des parents s'opposent à la création d'une aile ou d'un établissement scolaire francophone à Bonnyville.

26 mars: Le Procureur général de l'Alberta M. Neil Crawford dévoile que la Province fera appel des décisions Sinclair concernant l'utilisation du français devant les tribunaux albertains.

29 avril: Décès du Père André Mercure, o.m.i. particulièrement connu pour la demande d'un procès en français en Saskatchewan.


Père André Mercure, o.m.i. décédé le 29 avril dernier.

2 mai: L'organisme Canadian Parents for French, section albertaine donne son appui à la revendication scolaire des Franco-Albertains.

8 mai: Le député franco-albertain Léo Piquette est élu comme représentant néo-démocrate à l'assemblée législative albertaine.

15 mai: Le premier procès à se dérouler en français en cour provinciale de l'Alberta a lieu à Vermilion.

21 mai: La Commission des écoles catholiques d'Edmonton s'objecte à créer à l'école J.H. Picard l'établissement francophone secondaire tel que demandé par le comité de parents de l'école.

20 juin: Le député néo-démocrate Léo Piquette prononce une partie de son premier discours en français à l'Assemblée législative albertaine.

25 juillet: Le Franco publie à la une de son édition une entrevue avec Mgr. Raymond Roy évêque de St-Paul sur le dossier des paroisses franco-albertaines. Cette entrevue marquera le début d'une controverse entre l'évêque et l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Août: Le juge en chef Moore de la Cour du banc de la Reine de l'Alberta émet une directive gelant la tenue de procès en français en Cour du banc de la Reine de la province.

1er août: Décès à l'âge de 81 ans à Edmonton de Maurice Lavallée, personnalité dévouée à l'éducation française en Alberta et qui aura laissé son nom à la première école francophone de la capital albertaine.

8 septembre: La ministre albertaine de l'Éducation Mme Nancy Betkowski présente en première lecture à la législature un amendement à la loi scolaire qui reconnaît spécifiquement pour la première fois dans la législation albertaine les droits scolaires des Franco-Albertains. Le projet de loi ne connaîtra cependant pas de suite.

23 septembre: Début des audiences en Cour d'Appel de l'Alberta à Edmonton dans le procès intenté par l'Association de parents Georges-et-Julia Bugnet sur la question des droits scolaires des Franco-Albertains.

27 septembre: Création de la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

8 octobre: Henri Vinetti présente sans avocat une requête en Cour du banc de la Reine pour obtenir son procès en français.

23 octobre: L'évêque du diocèse de St-Paul Mgr. Raymond Roy se prononce en faveur de la création d'une école française à St-Paul.

24 octobre: Début à Edmonton du Congrès de la francophonie pour commémorer le 60e anniversaire de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

25 octobre: Mise sur pied d'un comité constitutif visant la création d'un Conseil économique albertain.

30 octobre: Décès d'Alfred Canuel personnalité bien connue de la région de Rivière-la-Paix.

5 novembre: La Cour d'appel de Calgary rejette la requête de Yvon Lefebvre réclamant une déclaration sur le bilinguisme à la législature et devant les tribunaux albertains.

6 novembre: Début des deux journées d'audiences en Cour d'appel de l'Alberta à Edmonton dans le cas Paquette pour l'obtention d'un procès en français en Cour du banc de la Reine de la province.

7 novembre: Création de l'Association des Acadiens de l'Alberta (A.A.A.).

26 novembre: La Cour suprême du Canada se penche sur le droit ou non pour les francophones de la Saskatchewan et de l'Alberta d'employer le français à la législature et devant les tribunaux de leur province.

6 décembre: Le Conseil général de l'Association canadienne-française de l'Alberta donne le feu vert pour concerter divers organismes franco-albertains en vue d'une ou de contestations judiciaires pour la reconnaissance des droits scolaires des francophones de la province.

Au nom de tous les miens

N.D.L.R.: Nous reproduisons ci-dessous la présentation que faisait parvenir M. Gérard Moquin de Bonnyville au Conseil de la Vie française en Amérique pour remercier l'organisme de l'honneur qu'il lui faisait en lui remettant l'Ordre de la Fidélité française, distinction honorifique décernée le 25 octobre dernier à Edmonton à l'occasion du Congrès de la francophonie.

Monsieur le chancelier,

Merci, merci du fond du coeur au Conseil de la vie française en Amérique de m'honorer de l'Ordre de la Fidélité française. Je pense que la meilleure façon de vous dire ma reconnaissance en ce moment, c'est de repasser avec vous les noms de ceux qui m'avaient préparé à la vivre, et les noms surtout de ceux qui m'ont donné le germe et le goût de la fidélité française.

Depuis trente ans, j'ai donc pu vivre le fait français en Alberta grâce au "cadre" que représentait l'Association canadienne-française de l'Alberta: l'A.C.F.A. J'ai eu le bonheur d'y oeuvrer avec des personnes formidables: le Père Jean Patoine, o.m.i., le Dr. P. Mousseau, Me Lionel Tellier, M. le Juge André Déchêne, M. le Juge Lucien Maynard, Me Louis Desrochers, Marcel Chevrette, Eugène Trottier, Me Hervé Durocher, Donald Cyr, R. Motut, Guy Lacombe, Alain Nogue, Mme J.N. Vallée, le Dr. Claude Brisson, parmi tant d'autres. Mais ce cadre s'est doublé de deux autres plus près de mon travail d'enseignant: celui du système scolaire local, d'abord, où j'ai pu travailler avec un Dr. J.P. Bugeaud, un Maurice Biron, un Jules Van Brabant, un Charles Vincent, ensuite celui de l'Association des Éducateurs bilingues de l'Alberta: l'A.E.B.A.; c'est là surtout que j'ai partagé l'action et que j'ai senti l'appui d'un Père Yvon St-Arnaud, o.m.i., d'un abbé Ricard, d'un Maurice Lavallée, d'un Lucien Ouellette, d'un Sylvain LeFebvre, d'un Père Alphonse Turenne, o.m.i., d'un Guy Goyette, d'un jeune Armand Laing, des Soeurs Simon-Herman, a.s.v., Saint-Daniel, a.s.v., Ste Évelyne a.s.v., Dominique de Marie, a.s.v., Jeanne-Louise, c.s.c., Ste-Irène-du-Sauveur, c.s.c., et de plusieures Filles de Jésus; d'un Claude Ouimet, d'un Adrien Bussière... Festival de la Chanson française, Concours de l'A.C.F.A., Voyage Interprovincial Albertain (VIA), programme de "français de l'A.E.B.A.", programme d'enseignement religieux (français et anglais!): jusqu'au début des années '70, tout cela provenait en fait de notre A.E.B.A.; puis, cela s'est continué jusqu'à ce jour avec les Concours oratoires (dans quelques régions) et, depuis 1972, le Concours littéraire de l'A.E.B.A. Enfin, du côté ecclésial, j'ai eu le bonheur aussi d'oeuvrer avec un Père Alfred Bouchard, o.m.i., un Père Georges Chevrier, o.m.i., un Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., un abbé Gérard Bouchard, un Jean-Joseph Lajoie, un Jules Laberge. Il faut dire aussi que travailler à la cause en Alberta m'a amené à connaître des personnes marquantes hors de l'Alberta: Alfred Rouleau, Clothaire Denis, l'abbé Arthur Marchildon, l'abbé Roger Ducharme, les Pères Léo Lafrenière et G.E. Cartier, o.m.i., Brunelle Léveillé, les métis francophones de Lebret, Willow Bunch et S. Ambroise, Man. Toutes ces personnes avec qui j'ai eu l'heur de travailler au maintien et au développement de la chose française m'ont, bien sûr, beaucoup influencé; c'est ce qui me rend si heureux de pouvoir leur exprimer en cette occasion la plus vive des reconnaissances.

Mais il y a ceux qui, durant plus de vingt ans de ma "vie consciente", ont façonné ma personnalité, suscité et guidé mon développement. En tout premier lieu, ma "maîtresse" de première année, Sr. Ste-Colette (Sr. Cécile Limoges) qui, "47 ans après" fut une des premières à me féliciter l'automne dernier à compter du Lac-la-Biche, où elle piochait toujours fidèlement, à ce moment-là, son coin de la "vigne du Seigneur". Merci à elle, à toutes les autres enseignantes de cette communauté qui, durant huit ans, ont guidé mon apprentissage à l'école --et au pensionnat aussi! (Il y a les prêtres de ma jeunesse: l'abbé Legault, les Pères Robert, Camille Laroche et Louis-Marie Parent, o.m.i.). Il me faut pourtant citer bien spécialement ici un nom, un très grand nom: celui de Soeur S. Médard, c.s.c., qui fut supérieure à Donnelly à cette époque; je ne saurais mieux le faire qu'en reprenant ici le jugement des chefs de mon patelin à l'époque (pas chauvinistes du tout!): "Elle a une vraie tête d'homme!" disaient-ils; je demeure bien d'accord, en tous cas, pour admirer et donner son dû à ce qui chez-elle n'était sans doute que de l'authentique charité du Christ. Avec une foule d'autres de ma génération, je lui dois énormément. Merci, Soeur Médard!

Au Juniorat/Collège Saint-Jean, la liste s'allonge: les Pères Georges Chevrier, o.m.i. et Yvon St-Arnaud, o.m.i., -- encore une fois -- mais aussi les Pères Amédée Nadeau, Jofre Pomerleau, Antonio Duhaime, Adélard Beauchamp, Valérien Gaudet et André Mercure, tous oblats de Marie Immaculée. Ce que je dois surtout à tous ces gens, c'est qu'avec Mgr Henri Routhier, ils m'ont fait comprendre l'importance vitale de la "cause", et la nécessité morale où je me trouvais d'y consacrer ma vie ici, dans l'ouest.

De 1947 à 1949, grâce, toujours, aux bons offices du Père Chevrier, il y eut la bourse au cher Séminaire de Valleyfield. Cette expérience m'a valu des amis dont certains – André Thibault, Roger Duranceau, Mario Cardinal -- sont demeurés en contact jusqu'à ce jour; mais elle m'a aussi fait connaître le Québec d'avant la "Révolution tranquille", et des prêtres que j'ai énormément admirés et appréciés: M. le Chanoine Dominique "Minic" Julien, le Chanoine Lionel Deguire, l'abbé Jos Viau, l'abbé Paul Leboeuf, les abbés/professeurs Octave Aubry, "Coco" Rousseau, Gérard Thibert, et tout spécialement l'abbé Omer Tessier. Merci Valleyfield de m'avoir permis de connaître Mgr Langlois, le Chanoine Laframboise, des copains épatants; merci surtout de m'avoir fait vivre le "Règlement de Mgr Émard", et ce au contact même des "mânes" du jeune abbé Groulx qui, au début du siècle, avait trouvé dans ces murs-là sa vocation d'historien et y avait mûri sa "conscientisation nationale"... Suprema Manus Validior!

Enfin, il y eut Saint Norbert, où j'ai connu un vieux saint, le Père Bellemare, o.m.i., et un énergique-à-la-Saint-Paul Père Veilleux, o.m.i.; à Lebret, ce furent les Pères Magnan, Fer-

suite à la page 5





Francopinion

Éditorial

Faculté St-Jean

L'INSTITUTION DE LA DERNIÈRE CHANCE

Une lettre récemment publiée dans cette page (12 déc. 86) et portant la signature de Maryse Lapointe pose la sérieuse question du français à la Faculté St-Jean.

Selon elle, le français en aurait pris pour son rhume à la Faculté lors de la soirée de Noël: là où l'on était en droit de s'attendre à une activité socio-culturelle complètement en français, on a dû se contenter d'une rencontre plutôt bilingue, ce qui dans la plus pure tradition franco-albertaine, veut dire plutôt anglaise.

Il faudrait souhaiter que ce soit là un incident isolé, mais rien n'est moins sûr. De telles soirées sont ordinairement un reflet assez fidèle de ce qui se passe de façon régulière dans un milieu.

Qu'elle le veuille ou non, la Faculté St-Jean est en quelque sorte placée sur un piédestal: les Franco-albertains veulent voir en elle la forteresse du français en Alberta; ils veulent y voir aussi le "berceau pédagogique" de ceux et celles qui seront les piliers des écoles françaises à venir et qui enseigneront en français - en excellent français - à leurs enfants. Les Franco-albertains veulent aussi voir dans la Faculté l'institution universitaire qui à l'heure qu'il est façonne ceux et celles qui demain seront leurs chefs, leurs leaders.

La Faculté St-Jean a une tâche difficile: si elle n'accueillait que les seuls francophones (ce qui serait éminemment souhaitable), leur nombre serait insuffisant et sa vie serait en danger. Peut-être cela sera-t-il possible plus tard, mais pour l'instant ce serait irréaliste d'exiger cela d'elle.

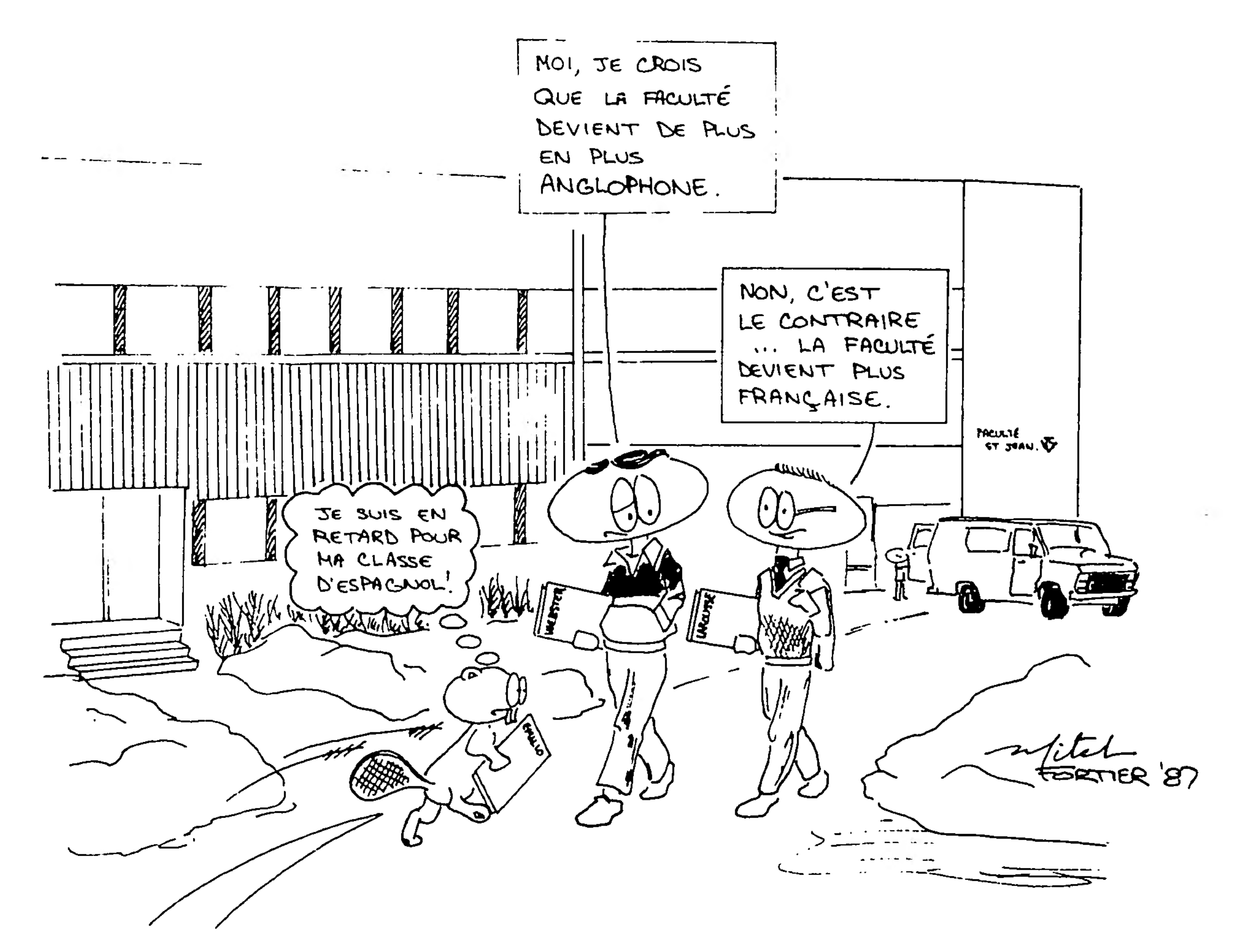
Que faire? Il faut souhaiter premièrement que de plus en plus de Franco-albertains choisissent de s'inscrire à la Faculté St-Jean: ils ont d'ailleurs tout à gagner à fréquenter cette institution qui a un contenu de cours et un corps académique qui peuvent satisfaire les étudiants les plus exigeants, surtout durant leurs premières années d'université.

En deuxième lieu, les étudiants anglophones devront être informés par toutes les façons possibles qu'ils ne sont les bienvenus que dans la mesure où ils sont conscients que le français est la langue d'usage de la Faculté et que toutes les activités s'y déroulent en français.

Et enfin, il faudra que les étudiants francophones se prennent eux-mêmes en main, qu'ils "se branchent", pour employer l'expression de Jeannine Séguin. Au secondaire, les élèves sont souvent insouciants et incertains de leur propre identité. L'on s'attendrait à ce que rendus à l'université, ils aient résolu ce problème. Pour la plupart d'entre eux, la Faculté est l'institution de la dernière chance pour se perfectionner en français, pour devenir des compétences en français. Il serait regrettable que par manque de maturité, ou de conviction, ou de simple bon sens, ils laissent passer une si belle occasion.

GUY LACOMBE

Sans commentaire



lettres ouvertes

Une expérience qui m'a ouvert les yeux

Il y a à peine un mois, je célèbre l'Eucharistie dans un foyer pour citoyens retirés. Petit village, Francopones connus, j'arrive trousse en main, aube au bras, **Prions en église** en poche: tout se fera en français. Salutations, installation, je suis prêt à commencer la messe.

Dans un coin, on discute. Qu'y a-t-il? Un couple anglophone s'est annoncé. N'y aurait-il pas lieu de faire quelques lectures en anglais? La discussion se poursuit. Non. Le couple a le choix. Nous dirons la messe en français.

Après cette Eucharistie, toute simple, intime, sympathique, le couple anglophone s'approche et me dit doucement: "Thank you for allowing us to appreciate your culture". (Merci bien de nous permettre d'apprécier votre culture).

Cette expérience m'a touché. J'en suis revenu un peu plus averti.

Thomas Bilodeau, o.m.i.



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond
Correcteur: Jean Paul Perras

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

• Au nom de tous les miens *(suite de la page 3)*

nand Rainville, Hilaire Gagné; à l'Université d'Ottawa, il y eut, entre autres, le très lucide Père Léonard Ducharme, o.m.i., le très connaissant Père Gaston Carrière, o.m.i., le serviable et encourageant Père A.M. Morissette, o.m.i., bibliothécaire-en-chef de l'université, le Dr. Antanas Paplauskas-Ramunas, encyclopédie vivante de l'histoire de l'éducation. Devant cet inventaire de maîtres à penser, je demeure confus de reconnaissance envers la Providence.

Mais ce que ces maîtres ont aidé à développer, ce germe de vie -- chrétienne et française -- que j'ai reçu, je le dois, après le Seigneur, bien sûr, à la famille où j'ai eu l'heur de naître. Au sens large du mot, ce sont les Moquin, les Maisonneuve, les Léveillé, les Labbé de l'Alberta et du Canada, -- ma grand'mère Madonna (Léveillé) Maisonneuve tout particulièrement; ce sont aussi les Marchildon de la Saskatchewan. Mais dans l'acception ordinaire du terme, mon père, Louis-Philippe Moquin, et ma mère, Lucille Maisonneuve, ont droit à toute ma reconnaissance, et je tiens à la leur dire aujourd'hui bien haut. À eux, -- aussi à mes trois frères Jacques, Jean-Louis et Henri, à mes oncles et tantes -- mais surtout, je dois le germe de ce que j'oserais appeler "conscience nationale"; à preuve, c'est que, 45 ans plus tard, j'ai encore présent à l'esprit cet après-midi de soleil où, assis tout seul dans la cuisine, savourant cette toute nouvelle "porte sur l'infini" qu'est la capacité de lire, je laissai s'enfoncer dans ma conscience cette parole de Groulx qu'à l'époque "La Survivance" portait en exergue sur chacun de ses numéros (merci, Père Breton!): "En Amérique, dans cette terre saxonnisée et saxonnisante, si nous sommes demeurés catholiques, c'est que nous sommes restés français!" Je sais: on l'a jugée excessive, encombrante, cette parole... Je ressens, pour ma part, la plus vive reconnaissance à mes parents de m'avoir fait tel que j'ai pu y trouver un centre profond à toute ma vie, et de m'avoir fait tel, aussi, que j'ai pu y demeurer fidèle.

Voilà ce qu'à mon tour, j'ai tâché--avec ma femme Claire, que le Seigneur a reprise -- voilà ce que je tâche toujours, avec ma vaillante Thérèse, de transmettre aux quatre filles et aux cinq garçons de notre famille; j'ose souhaiter qu'eux aussi en arrivent à connaître et à partager le profond réconfort de la fidélité.

Au Conseil de la vie française en Amérique et à ses officiers, merci, à nouveau, de l'honneur que vous me faites, merci de cette prise de conscience de mes racines, merci surtout de cette occasion d'en dire ma reconnaissance à mes père et mère, à mes maîtres, aux collaborateurs de tant d'années, surtout au Jésus -- très "incarné" -- de Nazareth!

Gérard Moquin

• Décisions juridiques 1987

(suite de la page 1)

alors décider que le procès de Vinetti ne débuterait pas tant et aussi longtemps que la décision en appel dans le cas Paquette ne serait pas rendue.

Vinetti sera toutefois informé au milieu du mois de janvier s'il est possible à ce moment de procéder ou non.

Enfin, et cela dans une autre veine, il n'est pas inutile de rappeler qu'une autre décision juridique, celle du cas Mercure, se fait également attendre en Alberta même si le jugement pourrait prendre un certain temps avant d'être connu.

Le 26 novembre dernier, la Cour suprême du Canada se penchait sur la question du droit ou non pour les francophones de la Saskatchewan et de l'Alberta d'employer le français à la législature et devant les tribunaux de leur province.

Là aussi, la décision est attendue avec grand intérêt. En plus de clarifier la question du français devant les tribunaux de l'Alberta, la décision de la Cour suprême pourrait confirmer ou invalider l'affirmation du député néo-démocrate Léo Piquette voulant que l'usage du français à la législature albertaine constitue un droit.

Le 20 juin dernier en effet, le seul député francophone de la province déclarait à l'Assemblée législative de l'Alberta que l'article 110 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest de 1891 lui donne un droit légal à l'utilisation de sa langue maternelle à la législature.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi



AVIS PUBLIC

La présente constitue un avis de réduction de taux que le CN se propose d'adopter suivant des ententes conclues entre les expéditeurs ci-après mentionnées et la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, en vertu de l'alinéa 45(1)b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Les présents taux sont réduits par rapport à ceux qui sont publiés en vertu de l'article 43 de ladite loi.

Le présent avis public est conforme aux modalités prescrites par la Commission canadienne des transports le 16 décembre 1984:

1. Expéditeurs

a) Northern Sales Company Limited, WINNIPEG (Manitoba)
b) Cargill Grain Limited, WINNIPEG (Manitoba)
c) Pioneer Grain Company Limited, WINNIPEG (Manitoba)
d) United Grain Growers Limited, WINNIPEG (Manitoba)
e) Alberta Terminals Limited, EDMONTON (Alberta)
f) Stow Seeds Processors Limited, WINNIPEG (Manitoba)

2. Les expéditeurs ont présenté une requête auprès de la CCT en vertu de l'alinéa 45(1)b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

3. Échelle des taux

a) 18 wagons - 1,50$ de réduction par tonne

4. Conditions

- tranches de 18 wagons minimum du point d'origine au point de destination
- ne s'applique qu'aux lignes où le poids brut maximal est de 250 000 livres ou plus
- ne s'applique qu'aux wagons-trémies couverts

5. Dates d'entrée en vigueur

Les taux réduits seront en vigueur du 1er août 1987 au 31 juillet 1988.

6. Denrées

Se reporter à l'Annexe 1 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

7. Mouvements - Points d'origine:

MANITOBA Dauphin - Dutton - Elgin - Graysville - Kenville - Mariapolis - Morris - Norman - Swan River Valley - Tenby - Winnipeg East

SASKATCHEWAN Aylsham - Brock - Carrot River - Davidson - Dinsmore - Elrose - Eston - Glaslyn - Hafford - Hague - Ituna - Kindersley - Kyle - Landis - Langbank - Lucky Lake - Maidstone - Marengo - Melfort - North Battleford - Norquay - Rabbit Lake - Rosetown - Saskatoon - Tyner - Unity - Wakwa

ALBERTA Albright - Edmonton - Falher - Hines Creek - Kuusamo - Oyen - Vegreville - Viking

COLOMBIE-BRITANNIQUE Dawson Creek

7. Mouvements - Points de destination:

COLOMBIE-BRITANNIQUE	ONTARIO
Ridley	Armstrong
Vancouver	Thunder Bay

8. Référence tarifaire:

CFAW 4310 CCT(F) 1032

9. Droit d'appel

Quiconque estimant, pour des motifs raisonnables, être lésé par les taux réduits proposés peut interjeter appel à la CCT dans les 30 jours de la publication du présent avis en expédiant une copie de son opinion motivée à:

Monsieur J. O'Hara
Secrétaire
Comité des transports par chemin de fer
OTTAWA (Ontario)
K1A 0N9

et une autre copie à:

Maître S.A. Cantin
Avocat général
Affaires juridiques
Chemins de fer nationaux du Canada
C.P. 8100
MONTRÉAL (Québec)
H3C 3N4



IMAGES D'AUTREFOIS

Photo OB 3860, les étudiants du Juniorat Saint-Jean (Edmonton) ramassant les pommes de terre (vers les années 1940), collection oblate aux Archives provinciales de l'Alberta. Le Juniorat offrait une éducation complète où les études religieuses, la vie artistique, les exercices physiques et les activités de la vie quotidienne s'ajoutaient à la formation académique.

(Claude Roberto)

Assemblée annuelle de Bonnyville

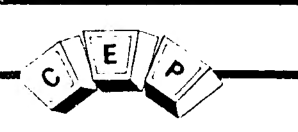
le 6 février
au
Centre culturel

****

Conférencier invité

M. Jean-Antoine Bour
doyen de la Faculté Saint-Jean

** Un goûter suivra l'assemblée*



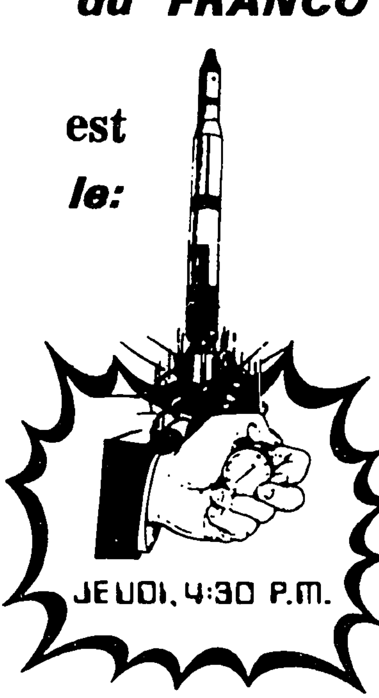
OFFRE D'EMPLOI

Le centre d'expérience préscolaire est à la recherche de personnel de soutien.

Toutes personnes intéressées devraient contacter Michel au 465-7651 ou se présenter au 8406-91e rue.

Rappelez-vous! Le jour de tombée du FRANCO

est le:



Century 21
Byron's Real Estate Ltd.
5620 - 104 rue
Edmonton, Alberta - T6H 2K2

Louise Journault
adjointe au service des ventes

Téléphone

Bureau: **(403)437-1430** Dom.: **(403)432-0063**



Vente de propriétés

Alsask (Saskatchewan)
Station Alsask des Forces canadiennes
Vente ou réaménagement

Article 1 - Site de la station radar
Article 11 - Site GATR

Pour plus de renseignements et pour obtenir des formules d'offre d'achat, communiquer avec la Station Alsask des Forces canadiennes, Alsask (Saskatchewan) SOL 0A0, téléphone (306) 968-2401, poste 246, à l'attention du capitaine H.M. Schock.

Dana (Saskatchewan)
Station Dana des Forces canadiennes
Vente ou réaménagement

Article 1 - Site de la station radar
Article 11 - Site GATR

Pour plus de renseignements et pour obtenir des formules d'offre d'achat, communiquer avec la Station Dana des Forces canadiennes, Sagehill (Saskatchewan) SOK 3Z0, téléphone (306) 826-7011, poste 200, à l'attention du major M.S. Mykytyshyn.

DATE LIMITE: Les offres sous enveloppe cachetée doivent être reçues au plus tard à **14h00 heures (H.N.R.), le 4 février 1987,** à l'adresse suivante:

Chef, Politique et administration des marchés
Ministère des Travaux publics du Canada
Bureau 200, 9925, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J8

Canadä





OCCASION D'INVESTISSEMENT

- Pas de régie de loyers
- Abri fiscal
- Les acheteurs admissibles sont couverts par l'assurance-prêt hypothécaire LNH.



WHITEHORN VILLAGE II
32 Whitnel Court N.E.
CALGARY (ALBERTA)

Nº de ref.: 6440/C16-26

- 40 maisons en rangée—28 deux chambres, 12 trois chambres
- Tous les unités sont munis d'appareil fonctionel
- Possibilité d'un revenu locatif brut de 220 800 $ par année
- A proximité des principaux centres commerciaux, des transports publics et des services de santé

Prix de vente minimal admissible: 1 250 000 $

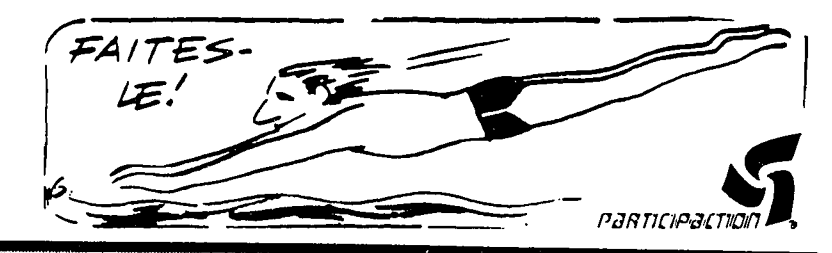
Pour plus d'information, tel que les conditions générales d'admissiblité ainsi que notre prospectus, téléphonez ou écrivez sans tarder à l'adresse suivante en précisant le numéro de référence:
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Pièce 300
410-est 22e Rue
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 5T6

Tél: Mme. L. Johnson, (306) 975-5133, ou
Mlle. S. Pilling, (306) 975-4008

Date limite: Les offres doivent nous parvenir au plus tard le 14 janvier 1987 à 14 h, heure de Saskatoon.

Question habitation, comptez sur nous





CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

Pour tous vos besoins en assurance -personnel-commercial-vie-invalidite
Ron Poirier, m.ed., président
Academy Insurance
8827F - 82 avenue Dom.: 433-7309
Edmonton, Alberta T6C 0Z2 Bureau: 468-2435

DR. COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
9634 - 142e rue
Centre d'Achat Crestwood
Edmonton (Alberta)
Téléphone: 455-2389

Benoiton & Associés Ltée
Comptabilité - Impôt
C.P. 8601, Station L
Edmonton, Alta T6C 4J4 Tél: 469-9694
Grande Prairie, #400, 9835 - 101 ave.Tél:532-3587
Dawson Creek,C.B. #19, 1405 - 102 ave.Tél:782-2840

DUROCHER, MACCAGNO, MANNING & SIMPSON
avocats et notaires
suite 801, Esso Tower
10060 avenue Jasper
Edmonton, Alberta Tél: 420-6850 T5J 3R8

"Cadrin Denture Clinic"
Bernard Cadrin
Edifice G.B. 9562 - 82e avenue
Entrée ouest, plancher principal
Bur 439-6189 Rés: 465-3533

PAUL J. LORIEAU
Tél.: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
College Plaza,
8217 - 112e Rue

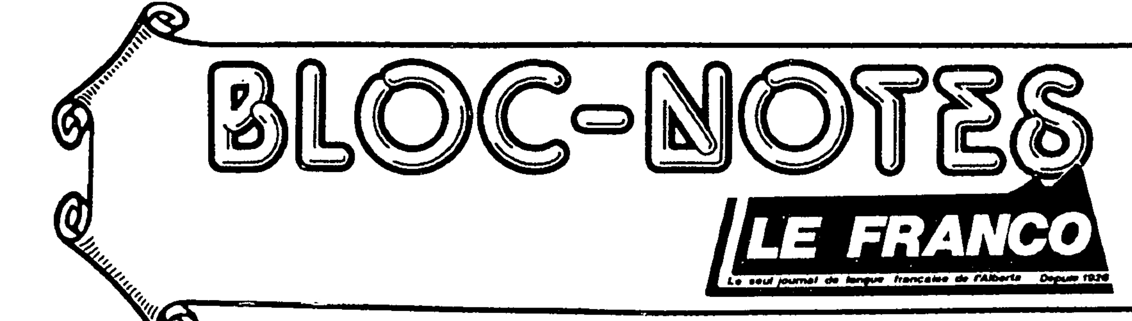
DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue, Tél: 439-3797

Ayotte Piché Insurance Services Ltd.
Auto, maison, locataire, vie, commerciale
Raymond Piché Cécile Charest
#202,10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
422-2912

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104 ave & 120 rue
Edmonton (Alberta)
TÉL.: 488-4881









La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.



COURS D'ART - Tous les enfants qui veulent participer à un cours de dessin les jeudis de 4h30 à 6h00 au local 103 de l'école B.C.F.S. de Bonnyville pour $5.00 par session peuvent le faire en téléphonant à l'A.C.F.A. Régionale de Bonnyville au 826-5275.

LIGUE D'IMPROVISATION - Jeunes et moins jeunes peuvent faire partie d'une ligue d'improvisation à Bonnyville en s'adressant au personnel de la Régionale au 826-5275.

Le Centre Culturel (A.C.F.A.) a une salle à louer pour toutes les occasions comme par exemple: réunions, soirées, mariages, baptêmes, danses, funérailles, etc... Pour location de la salle, composez le 826-5275.



VILLA JEAN TOUPIN Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin au 228-4095

LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne, accueille les enfants d'âge pré-scolaire à partir de 3 ans. Assure la garde après l'école des 6-12 ans. La Société Pommes de Reinette (garderie) est une société à but non-lucratif, gérée par un conseil de parents.

LE CARREFOUR: Nous offrons maintenant: - agendas, - calendriers, - Almanach Moderne 87. HEURES D'OUVERTURE: mardi, mercredi, jeudi de 12h00 à 17h00 et le vendredi de 12h00 à 18h00. Nouveau numéro: 244-9822. Nous sommes maintenant ouvert le dimanche de 11h00 à 13h00 (excepté les longues fins de semaine)

PERSONNE DE CONFIANCE recherché(e) - pour faire du nettoyage dans des maisons privées. Contactez Solange au 280-1404.

NANNY gardienne-ménagère, non-fumeuse, travaillante, fiable, doit loger, pour quatre enfants d'un mono-parent. Contactez Donald: 280-2163.

CHAMBRE À LOUER dans Nord-Est - Tout compris: frigidaire, cuisine, salon, télévision, stationnnement prise de courant pour automobile. 200,00$ par mois. Demandez Lucille: 285-5356 - 280-7428

LEÇONS DE MATHÉMATIQUES à votre domicile - par professeur européen expérimenté - Prix raisonnable - Premières deux heures gratuites sans aucun engagement. Appelez Victor: 266-6592 le soir.

DAME RECHERCHE personne qui serait disponible une heure par semaine pour conversation française. Demandez Adèle Buehler: 281-4078

PERSONNE DE CONFIANCE recherchée pour faire du nettoyage dans des maisons privées. Contactez Solange au 280-1404

BESOIN DE 3 PERSONNES à temps partiel $400 à $1200 par mois. Pour plus d'information, contacter Jean-Guy, tél.: 256-3057.

FERAIS MÉNAGE dans maison privée, appartement et bureau. Bonne référence. Contacter Maryse au 295-3115.



APPARTEMENT À LOUER - 100 ave. 115 rue - 1 chambre à coucher, meublée, sécheuse, laveuse et stationnement 350$ par mois. Tél.: 489-0622.

GARDIENNE DEMANDÉE pour mes deux enfants âgés de 14 mois et 2 ans. Préférablement chez-moi 3 jours/semaine commençant le 26 janv. '87. Tél.: 461-8384

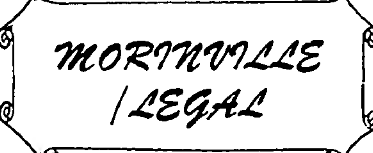
Le T.F.E. est à la RECHERCHE de comédiens(ennes) et réalisateurs pour la production de "Play Molière" et "Gros-René écolier". Les spectacles auront lieu du 30 janvier au 27 février 1987. Les répétitions débuteront le 6 janvier 87. Les personnes intéressées sont invitées à contacter Pierre Bokor au 469-0829 avant le 20 décembre 1986.

FEMME de 30 ans (anglophone qui étudie le français) veut rencontrer une autre femme (qui parle français) pour trouver et partager un appartement - Tél.: (soir)423-9922 demander chambre 614 - (jour)427-1750 demander Lloy

JE SUIS ÉTUDIANTE à l'Université d'Alberta et je cherche une famille française avec laquelle je pourrais habiter. Simplement je voudrais des personnes avec qui je peux parler le français, de janvier à avril. Pour une entrevue et discuter du prix d'hébergement, me téléphoner s.v.p. 462-9608 après le 21 décembre et demander à parler à KATHY. Merci beaucoup!

ACFA régionale d'EDMONTON requiert les services de 4 à 5 personnes pour siéger au comité organisateur du Pavillon Canadien-Français du Festival du Patrimoine en août 1987. Ces personnes devront voir au choix des services de nourriture, des artisans qui exposeront leurs oeuvres ainsi que des artistes qui se présenteront sur l'estrade. Un budget adéquat sera mis à la disposition du comité. Bien sûr, ces personnes bénéficieront de l'aide constante des employées du bureau régional. Toute personne intéressée devrait signaler le 469-4401 pour s'inscrire ou pour recevoir de plus amples informations. Ou ...venez-nous voir au 8925-82e avenue, #100. Date limite: 9 janvier 1987.

Offre mes services pour la garde d'enfants de 1 à 3 ans. Delton Area: 479-0718, Hélène Vanburen.



CURLING CLUB de Legal est à la recherche d'anciens documents - photos et trophées du vieux curling ring - Si vous en avez ou si vous connaissez quelqu'un qui en a - S.V.P. contacter: Irène: 961-2501; Lorraine: 961-2262; Laurette: 961-3877

ST-PAUL

Le CENTRE CULTUREL (A.C.F.A.) de St-Paul a des salles à louer - Salle de réunion - 20 personnes - Salle de conférence - 40 à 50 personnes - Grande Salle pour banquet et danse - Petite salle pour des rencontres familiales, funérailles, rassemblements, etc.

FORT MCMURRAY

L'A.C.F.A. de Fort McMurray a une photocopieuse usagée à vendre. L'appareil nécessite des réparations. Les personnes intéressées devront soumettre leur offre à l'A.C.F.A en communiquant au 791-7700. Date limite 31 décembre 1986.

Les dossiers de l'A.C.F.A.



Cette année, je remplis ma déclaration d'impôt en FRANÇAIS

Parce que la déclaration d'impôt sur le revenu est une activité qui relève de la juridiction fédérale, les citoyens canadiens ont le choix de la remplir dans la langue officielle de leur choix.

L'Association canadienne-française de l'Alberta invite instamment tous les Franco-Albertains à se prévaloir de ce droit et à remplir leur déclaration d'impôt en français. En outre, Revenu Canada Impôt vous servira en français partout en Alberta. C'est à vous de le demander.

Voici quelques conseils qui vous aideront à vous acquitter de cette tâche:

I - LES DÉMARCHES À SUIVRE

Comme contribuable vous déclarez votre revenu et vous calculez votre impôt à payer. Voici quelques conseils pour vous aider à bien remplir votre déclaration d'impôt (T1).

1) Vous devriez déjà avoir reçu votre déclaration d'impôt (T1). Sinon, vous pouvez l'obtenir à votre bureau de district ou au bureau de poste. Exigez une formule en français!

2) Assurez-vous d'avoir tous vos feuillets de renseignements tels que:

a)T4-État de rémunération payée (feuillets émis par -- l'employeur)

b)T5-État des revenus de placements (feuillets émis par les institutions financières)

c)TFA1 - Relevé des allocations-familiales

d)T4A - État du revenu de pensions de retraite de rentes ou d'autres sources

e)et tout autre feuillet

3) Vos reçus pour certaines déductions doivent être annexés à votre déclaration (T1)

EXEMPLE: a) Primes d'un régime enregistré d'épargne retraite
b) Cotisation syndicale
c) Frais de scolarité
d) Frais médicaux
e) Dons de charité

4) Si vous êtes un travailleur autonome, votre état financier est requis.

5) Lire attentivement votre guide d'impôt

6) Des brochures, dépliants, circulaires sur des sujets variés sont disponibles à votre bureau de district d'impôt.

II - SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS...communiquez avec votre bureau de district d'impôt.

BUREAUX DE DISTRICT D'IMPÔT (Alberta)

Sud de la province
Revenu Canada Impôt
220 - 4e avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2G 0L1
Renseignements: **292-4118**
Appels interurbains: (Appelez à frais virés au **292-4118**)

Nord de la province
Revenu Canada Impôt
9820 - 107 rue
Edmonton (Alberta)
T5K 1B8
Renseignement: **420-3577**
Appels interurbains:
Nord de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest et le Nord-Est de la Colombie-Britannique: (Appelez à frais virés au **420-3577**)

Le comptoir de renseignements aux bureaux de district est ouvert de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi.

Si vous avez des difficultés de l'ouie et avez un téléimprimeur pour malentendants composez **1-800-665-0354**

III - AUTRES SERVICES OFFERTS PAR REVENU CANADA IMPÔT:

A) Formation de bénévoles pour aider des personnes à remplir leur déclaration d'impôt. Communiquez avec l'Agent de développement de la régionale de l'A.C.F.A. la plus près de chez vous. (Voir ci-dessous)

B) Centre saisonnier d'aide fiscale à Lethbridge du 16 février au 27 mars 1987 au Park Meadow Mall

C) Comptoirs saisonniers d'information Red Deer du 30 mars au 10 avril 1987 au Parkland Mall
du 13 au mars au 4 avril 1987 au Medecine Hat Mall
du 16 au 20 février 1987 au Plaza II Mall
Yellowknife du 6 au 10 avril 1987

D) Clinique d'information fiscale
St-Paul les 9 et 10 mars 1987

Les adresses et les heures d'ouverture de ces endroits seront annoncées à l'avance.

IV - N'OUBLIEZ PAS...

1) Que si vous n'avez pas de numéro d'assurance sociale vous devez en faire la demande à votre Centre d'Emploi du Canada.

2) Qu'une contribution à un régime enregistré d'épargne retraite (REER) doit être versée avant le 1er mars 1987 pour être admissible pour 1986 mais bien respecter les limites imposées.

3) Que votre déclaration d'impôt (T1) de 1986 doit être produite pour le 30 avril 1987.

4) Que votre impôt provincial est établi selon votre province de résidence au 31 décembre.

5) Qu'une déclaration remplie correctement est traitée rapidement.

BÉNÉVOLES DEMANDÉS

L'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) est à la recherche de bénévoles intéressés à aider les gens à remplir leur formule d'impôt.

Le but de ce programme est de venir en aide aux personnes qui ne sont pas en mesure de remplir elles-mêmes leur déclaration d'impôt pour des raisons d'âge, de santé, de langue, ou autres.

Des séances spéciales de formation seront dispensées dans les régions par une personne compétente de Revenu Impôt.

Les bénévoles qui s'inscriront à ces séances de formation ne deviendront pas des experts en fiscalité, mais seront en mesure de régler les problèmes les plus courants.

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce programme d'aide sont priées de communiquer dès maintenant avec le bureau de l'A.C.F.A. le plus près de chez elles:

	Bonnyville	Calgary	Edmonton	Legal	Fort McMurray	Lethbridge	St-Paul	Plamondon	Falher
	826-5275	228-4095	469-4401	961-3665	791-7700	328-8506	645-4800	798-3896	837-2026
Date de la session:	24 janvier	7 février	2 et 3 février		31 janvier	28 février			21 février